

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 11 octobre 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	36

Objet de la délibération
FINANCES Adhésion au C.A.U.E.
Référence
05_20211011_7.5.3

Date de la convocation
01/10/2021

Date d'affichage
15/10/2021

L'année deux mille vingt et un, le onze octobre à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents :

Mme DÉLÉTRÉ, DECLE, RIFFLART, DESSEAUX, PINON, DEBART, OURDOUILLÉ, BOCQUILLON, CAPELLE, DOVERGNE, SURHOMME, DELNEF, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, DESFOSSÉS, STOTER, Mme DE WAZIERS, BOHIN, MAGNIER, DURIEUX, HIVER, THUILLIER, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN, CLIQUET, GEST.

Excusés ayant donné procuration :

M. MERCUZOT donne pouvoir à M. RIFFLART
Mme RODINGER donne pouvoir à Mme DÉLÉTRÉ
Mme THIEBAUT donne pouvoir à M. SUIN
Mme CARON-DECROIX donne pouvoir à M. GAILLARD
M. WATELAIN donne pouvoir à M. FRANCOIS
M. PETIT donne pouvoir à M. MAGNIER
M. DINOARD donne pouvoir à M. BABAUT

Excusés, absents :

Mme FOURÉ, SAVREUX, FOUCAULT, Mme VERRIER, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, THEVENIAUD, RENAUX, DUFOUR, Mme VANDEPITTE, Mme QUIGNON, Mme A. LEMAIRE, Mme A.M. LEMAIRE, LENGLET, NOBLESSE.

A été nommé(e) secrétaire de séance :

M. Paul-Eric DECLE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) de la Somme est une association, issue de la loi sur l'Architecture de 1977, dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il assure des missions de conseil, de sensibilisation, d'information et de formation auprès de tous les publics à travers des conférences, des expositions, des publications et des actions de médiation.

Le coût de l'adhésion annuelle est de 100 €.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide d'adhérer auprès du CAUE de la Somme pour l'année 2021 pour un montant annuel de 100 €.
- Autorise le Président à signer les documents relatifs à l'adhésion.
- Décide de désigner Hubert CAPELLE comme représentant du Pôle métropolitain.



Fait et délibéré le 11 octobre 2021
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART

P. Riffart



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	5_20211011_753
Date de la décision :	2021-10-15 00:00:00+02
Objet :	FINANCES : ADHESION AU CAUE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20211015-5_20211011_753-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20211015-5_20211011_753-DE-1-1_0.xml	text/xml	902
Nom original :		
05_20211011_753_ADHESION_CAUE.pdf	application/pdf	306332
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20211015-5_20211011_753-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	306332

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	15 octobre 2021 à 10h51min50s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	15 octobre 2021 à 10h51min57s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Emilie Lriverend
En attente de transmission	15 octobre 2021 à 10h51min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 octobre 2021 à 10h51min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 octobre 2021 à 10h52min07s	Reçu par le MI le 2021-10-15

